

Le préfet Théry flingue les intercommunalités



Chargé par le gouvernement de préparer le projet de métropole, Laurent Théry est un proche de Jean-Marc Ayrault. / PH. CYRIL SOLLIER

Pour sa première apparition publique, Laurent Théry n'a pas choisi le terrain le plus bosselé. Invité de la Chambre de commerce et d'industrie (CCIMP), hier matin, le préfet chargé de préparer un projet de métropole était même "en terrain ami", souligne Jacques Pfister, président de la CCI et partisan de la première heure de cette structure administrative et économique englobant une bonne partie du département. Contraint à ne pas dévoiler son jeu, sachant qu'une conférence métropolitaine aura lieu le 21 décembre à Marseille, Laurent Théry a toutefois donné quelques gages.

"La métropole, qui est une intercommunalité, se substitue aux intercommunalités existantes," a-t-il notamment pointé. Une phrase explicite pour une idée qu'il fallait jusque-là décrypter. Le 29 octobre, Marilyse Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État en visite, avait ainsi laissé entendre que

les jours des communautés d'agglomérations étaient comptés. "Il n'y aura pas quatre niveaux de décision. Il y aura des difficultés à faire accepter cela, mais le monde a changé." Les opposants à la métropole, patrons d'agglôs en tête, avaient bondi. La petite phrase de Laurent Théry les a fait à nouveau sursauter hier. Et même un peu plus. Au comité syndical du Sud Ouest Provence, certains maires ont ainsi menacé de démissionner. Un peu plus tôt, ils avaient même entendu un Jean-Noël Guérini remonté au Conseil général. "Il n'y aura pas de projet de métropole s'il n'est ni négociable, ni amendable," leur avait lancé le président PS du Département. Qui sait comme chacun que le bras de fer s'apparente à une course contre la montre. Laurent Théry l'a répété hier, "la loi passera et sera présentée au Parlement au printemps prochain." **F.T.**

Les renforts judiciaires annoncés se font attendre

CRIMINALITÉ Seulement deux des six magistrats promis vont être nommés

L'image court les couloirs du palais de justice: un moteur de Ferrari dans une Clio, ça ne fonctionne pas. Alors que les renforts de policiers s'affichent à la une des journaux, que des groupes d'enquête nouveaux sont créés et activés, les magistrats marseillais vivent dans l'expectative.

Organisée le 6 septembre à Matignon après les propositions explosives de la sénatrice (PS) Sami Ghali d'en appeler à l'armée pour lutter contre les trafics de stupéfiants dans les cités, la réunion du gouvernement sur Marseille avait débouché sur une série de propositions. Le préfet délégué à la constitution d'une nouvelle aire métropolitaine est à pied d'œuvre, les renforts policiers sont arrivés mais, côté justice, le compte n'y est pas. "Et nous?", entend-on au palais de justice.

Le comité interministériel promettait la création de six postes de magistrats à Marseille: quatre au parquet, un juge des enfants et un juge d'instruction. La lecture de la "transparence" (préfiguration des nominations prochaines de magistrats) montre que seulement deux postes vont être pourvus au parquet. Sans échéance, pour l'heure, sur les quatre autres magistrats. La lourdeur des mécanismes de nomination dans la justice peut expliquer ce retard tout comme la désaffection généralisée pour les postes du parquet mais l'impatience monte.

"En surchauffe"

"Le ministère de l'Intérieur dit en septembre qu'il va mettre le paquet, commente un magistrat marseillais, et les effectifs sont opérationnels en novembre tandis que pour la justice, cela ressemble à des miettes: deux nominations sur les six annoncées". La Sûreté départementale a pu mettre en place trois groupes d'enquête supplémentaires dédiés à la lutte contre les stupéfiants ou le parquet, qui a pour



Après le comité interministériel sur Marseille, la Garde des Sceaux Christiane Taubira était venue décliner ses objectifs en matière de justice. Elle s'était rendue aux Baumettes. / PHOTO NICOLAS VALLAURI

mission de contrôler l'activité policière et de la diriger, fonctionne à moyens constants. Les départs annoncés et non remplacés ajoutent à la préoccupation ambiante, notamment celui de Philippe Dorcet pour Wallis-et-Futuna. Ce magistrat est en charge des dossiers illustrant l'implantation du milieu dans l'économie classi-

que. Grogne aussi chez les 260 fonctionnaires. "On est déjà ric-rac, en surchauffe, qui va faire fonctionner la machine judiciaire avec un surcroît d'activité policière", s'inquiète Danièle Roubaud de la CGT des services judiciaires.

La directive de politique pénale locale promise à Matignon

n'est toujours pas sortie. Elle devrait notamment entraîner la création d'une Jirs-Cité. Il s'agit de confier à la Juridiction interrégionale spécialisée dans la lutte contre le crime organisé et la criminalité complexe le traitement des homicides volontaires liés au trafic de stupéfiants avec l'accentuation des procédures de confiscation d'avoirs illicites et des patrimoines financiers construits sur la drogue, via des poursuites pour non-justification de ressources.

La centralisation de l'instruction des règlements de comptes aujourd'hui répartis entre les tribunaux d'Aix-en-Provence et Marseille devrait être effectuée dans la cité phocéenne. Attendue aussi, la mise en place dans des postes d'assistants de justice d'anciens enquêteurs, à même d'épauler les parquets. Annoncée comme imminente cette feuille de route aux magistrats est donc attendue. **Luc LEROUX**

"Des réformes qui ne coûteraient rien"

Le Syndicat de la magistrature se félicite des renforts annoncés qui, au tribunal des enfants par exemple, permettront le rattrapage nécessaire. "Mais, explique Benoît Vandermaesen, délégué marseillais du syndicat, les réformes importantes ne sont pas en cours. La justice doit changer son logiciel. Si on veut renforcer les parquets, il faut en finir avec le fonctionnement obsolète des parquets généraux (dans les cours d'appels, ndlr). Créons des parquets d'appel et redéployons les magistrats qui sont astreints à des tâches administratives comme les rapports à la chancellerie. Cette réforme ne coûterait rien. Il en va de même du rattachement de la police judiciaire au parquet. Ce sont des réformes symboliques mais qui permettent une autre façon de voir les choses et d'affronter les défis actuels de la justice".

FONTVIEILLE
Dimanche
25 novembre
FOIRE
GOURMANDE
AU GRAS
REPAS SUR PLACE
 ORGANISÉE PAR
 LE LIONS CLUB PARADOU LES ALPILLES
 RENSEIGNEMENTS 06 64 87 12 55



Cerisiers et Luberon Bleu

A. ROUBAUD
60 ans de peintures

dans son atelier
 49, rue des Trois Frères Barthélémy
 13006 Marseille

Exposition
du 23 Nov. au 8 Déc. 2012

Ouvert de 11h à 12h et de 15h30 à 18h30, sauf dimanche
 Métro N.-D. du Mont - Parking cours Julien - Place Jean-Jaurès
 Pour rendez-vous 06.74.88.42.38

FRAMÉCO
490€ TTC PAR PERS. 7 NUITS EN DEMI-PENSION AU DÉPART DE MARSEILLE
Des vacances inoubliables à Marrakech, à un prix qui sait se faire oublier.
FRAM VOUS ÊTES BIEN EN VACANCES
 Toutes nos offres en agence de voyages ou sur fram.fr
 Marrakech TRAVEL FOR REAL**

VOYAGES
 Billetterie - Tourisme - Affaires - Individuels - Groupes - Listes Mariage
PROTOUR - VALADOU
Réveillons / www:protour.fr
 24/12 Noël à Luceram - 2 J **283€**
 29/12 Nouvel An Rosas - 5 J **545€**
 30/12 Nouvel An Tarn Cocagne - 3 J **422€**
 29/12 Nouvel An Toscane - 5 J **535€**
 30/12 Nouvel An Rome - 4 J **555€**
 31/12 Nouvel An sur le Rhône - 2 J **260€**
 31/12 Nouvel An Ardèche - 2 J **196€**
 31/12 Nouvel An Camargue - 2 J **330€**
 31/12 Nouvel An Figueras - 3 J **340€**
17/12 Alsace Marchés de Noël 5
 Départ PACA - Autocar G-T & Hôtel 3* PC sauf 2 Déj. JOURS
Excursions Autocar départ Aix, Marseille & Aubagne
 01/12 Shopping de Noël à Romans **28€**
 01/12 Journée «Citron à Menton» **60€**
 01/12 Montpellier - Aquarium Mare Nostrum **36€**
 02/12 Le Perthus / La Jonquera **33€**
 02/11 Fête des Bergers Istres **43€**
 02/12 Nîmes - La Romaine **56€**
 08/12 Une Vie de Chatelains **60€**
 Vendredi Vintimille **25€** - Samedi San Remo **28€**
09/12 Promo CROISIÈRE De Marseille **295€** **09/12**
 - ESPAGNE - TUNISIE - ITALIE - **7** Nuits
 Réseau AS - Garanties SNAV & APST - Im. 013 1 00078
MARSEILLE 6^e **MARSEILLE 1^{er}** **AUBAGNE**
 7, bd Baillie 73, La Canebière 8, crs Mr Foch
 04 91 940 044 04 91 919 002 04 42 030 904